

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire |
| Herausgeber: | Comité central de la Croix-Rouge |
| Band: | 23 (1915) |
| Heft: | 8 |
| Artikel: | L'uniforme des médecins en campagne |
| Autor: | Dunant, Maurice |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-549000 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mentionnés plus haut et visités par nous fin février 1915.

En Afrique du Nord, la nourriture donnée aux prisonniers est sensiblement la même qu'en France; voici les rations journalières distribuées très exactement (au dire de sous-officiers allemands). Exemple de Kairouan:

Matin: Café du matin, 6 grammes;
Sucre pour le café, 10 grammes;
Pain de repas, pour la journée,
700 gr. (pain bis excellent).
Midi: Viande (bœuf, mouton, rarement
porc), 125 grammes;
Pommes de terre (d'Italie, le pays
n'en produisant pas), 375 gr.;
Légumes verts (à volonté, et d'après
les limites budgétaires);

Pain de soupe, 30 grammes.
Soir: Haricots ou pois chiches, 95 gr.,
macaronis ou bien riz, 85 gr.,
ou fèves, 110 grammes;
Vermicelles, 25 grammes.

Ces rations sont parfois augmentées, suivant les ressources de l'ordinaire et le prix des denrées, jamais diminuées (sauf pour les soldats punis et en cellule, qui sont au pain et à l'eau).

Dans le sud aussi, les cantines (il en existe même dans les oasis!) vendent du pain, du tabac, des oranges, des dattes, des saucisses, etc., à des prix tarifiés et normaux, « *durchaus preiswert* » m'ont confirmé plusieurs prisonniers.

(A suivre.)

L'uniforme des médecins en campagne

Les rapports et récits sur les combats des armées belligérantes mentionnent fréquemment des pertes assez importantes en médecins et infirmiers, malgré la guerre de tranchées qui, semble-t-il, devrait leur être moins meurtrière que les batailles en rase campagne.

M. le Dr F. Guyot a raconté dans ses deux conférences avoir entendu des médecins français, anglais et belges attribuer cette forte proportion de pertes parmi le personnel médical au fait que les médecins des armées belligérantes portent des uniformes identiques, comme forme et couleur, à ceux des officiers combattants, et surtout au fait que bien des médecins s'exposent bravement, et parfois inutilement, sur la ligne de feu, mais se plaignent ensuite d'avoir été le point de mire de l'adversaire.

Des faits semblables paraissent incompréhensibles à notre époque et contraires

au bon sens. Il semble que plus la portée des armes augmente, plus les uniformes des médecins et du personnel sanitaire militaire devraient être visibles à grande distance afin de réduire au minimum toute chance de confusion avec les officiers de troupe, ainsi qu'on l'a fait pour les hôpitaux, tentes, automobiles, etc., surtout depuis l'emploi des aéroplanes. Il serait plus malaisé aux coupables de prétendre qu'ils n'ont pu distinguer un médecin d'un combattant.

Henri Dunant, le promoteur de la Convention de Genève, raconte dans son livre *Un Souvenir de Solférino* que tous les soldats le reconnaissaient de loin grâce à son habit blanc, qui lui avait valu le surnom de « Le Monsieur en blanc ».

Ne serait-il pas beaucoup plus logique, comme l'a proposé M. le Dr Guyot, d'habiller tout le personnel sanitaire de toutes les armées d'un uniforme de même cou-

leur, visible à grande distance, par exemple d'un uniforme blanc portant une croix rouge très visible de face, et de recouvrir également leur coiffure d'un manchon blanc, surmonté des armes de la Croix-Rouge?

Je crois donc que cette question de l'uniforme des médecins et du personnel

sanitaire devrait être examinée sérieusement par le Comité international de la Croix-Rouge et par les états-majors, car si l'on peut remplacer des officiers et des soldats tombés ou malades, il est beaucoup plus difficile de remplacer les médecins.

MAURICE DUNANT.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance des gardes-malades, section de Neuchâtel. — Réunion du Comité de juin 1915.

Trois candidates demandent à faire partie de la section, ce sont :

1. Linder, Rosa, garde-malade, 1878, de Reichenbach ; 2. Perriraz, Fanny, garde-malade, 1880, de Chavornay ; 3. Beerli, Clara, garde-malade, 1883, de Thal.

Cotisations des membres. Les cotisations du second semestre de cette année ne seront prises en remboursement qu'en septembre.

Assurance-maladie. Malgré les temps troublés dans lesquels nous vivons, presque toutes les gardes ont enfin adressé leurs formulaires d'admission pour l'assurance. Tous les formulaires et les certificats médicaux ont été remis au représentant de la société d'assurance « Helvetia » à Neuchâtel, qui fera les encassemens. Dans la mesure du possible, ceux-ci seront perçus par semestre, et non pas par mois. Nous recommandons cette manière de faire moins com-

pliquée et moins coûteuse que les versements mensuels.

Dorénavant les membres de notre section voudront bien s'adresser pour tout ce qui concerne *l'assurance*, au caissier local de l'« Helvetia », M. Max Burri, Pares 53, à Neuchâtel.

Costume. Le règlement concernant le port du costume et ses accessoires n'a pas encore paru ; il sera adressé aux gardes dès que notre comité laura reçu. Il en est de même du catalogue.

Tous les objets de costume demandés par les membres de la section leur seront adressés contre remboursement ; les prix en ont été fixés par le Comité central de l'Alliance.

Changement d'adresse de la secrétaire. Les membres de la section de Neuchâtel voudront bien noter que la nouvelle adresse de la secrétaire est *Promenade noire 5*, Neuchâtel.

Sœur Maria Quinche.

Collecte de dons en argent et en nature

Listes de l'office central à Berne

A. Dons en argent

Quinzième liste

| | Fr. Ct. | Fr. Ct. |
|---------------------------------------|---------|----------------------------------|
| Frau Nina Bösch, Ebnat | 5.— | |
| Produit de collecte parmi les Suisses | 350.— | Sammelergebnis der Schweizer von |
| Barranquila Columbia | | Uruguay 10,000.— |
| | | Zweigverein Genf 250.— |